

DROIT D'ADOPTION ÉLARGI

DÉCISION Le National a accepté hier la possibilité pour les homosexuels d'adopter l'enfant du partenaire.



La réforme vise à améliorer la protection des enfants de couples gays et concubins.

« Le projet tient compte de l'évolution de la société »
Rebecca Ruiz, conseillère nationale (PS/VD)

Le Conseil national a accepté hier d'importantes adaptations du droit d'adoption aux nouvelles réalités familiales. Il a rejeté par 127 voix contre 60 une proposition de l'UDC, soutenue par quelques PDC, visant à empêcher les couples homosexuels et les concubins d'adopter les enfants de leur partenaire. Néanmoins il faudra toujours, comme actuellement, l'aval du parent biologique sauf s'il est inconnu, absent depuis longtemps ou incapable de discernement. « Cette révision veut principalement élargir l'adoption

aux couples homosexuels, le reste n'est que garniture », a critiqué en vain Yves Nidegger (UDC/GE). Cela permettra d'assurer plus de sécurité pour les enfants, a souligné la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. La réforme vise à améliorer la protection des enfants concernés,

notamment dans les unions recomposées, a précisé Lisa Mazzone (Les Verts/GE). « Plus de 25 000 foyers élèvent des enfants sans que les parents soient unis par le mariage », a-t-elle ajouté. Il s'agit d'une nécessaire modernisation d'un droit qui n'a pratiquement pas bougé depuis les

années 1970, a défendu la gauche. « Le projet tient compte de l'évolution de la société et des nouvelles réalités familiales », a souligné Rebecca Ruiz (PS/VD), au nom de la commission. La réforme vise par ailleurs à abaisser l'âge minimal des candidats à l'adoption de 35 à 28 ans. La durée minimale du mariage passera, quant à elle, de cinq à trois ans. Le même délai sera requis pour les partenaires enregistrés et les concubins. Il n'y aura plus de condition d'âge maximal. Les débats se poursuivent.

IL A TOUT PLAQUÉ POUR LE TREK BOVIN

PORTRAIT L'homme qui parcourt les routes vaudoises aux côtés d'un jeune taureau depuis une dizaine de jours est un Fribourgeois bardé de diplômes, « reconverti » dans la marche.

« Le Matin » a retrouvé le mystérieux randonneur et son veau ! Depuis leur dernière apparition dans le Gros-de-Vaud, jeudi dernier, les deux « marcheurs » ont parcouru une quarantaine de kilomètres pour atteindre Romont (FR), hier en fin de journée. Soit un total de près de 80 km depuis le début de leur périple au départ d'Yverdon (VD), où ce Fribourgeois de la Glâne vit depuis 2010. Non, il ne s'agit pas d'un « remake » de « La vache et le prisonnier », n'en déplaise aux aficionados de Fernandel. Et non, le promeneur n'est pas en route pour l'Olma de Saint-Gall, à la manière

du paysan algérien du film « La vache » qui gagne le Salon de l'agriculture de Paris en traversant la France à pied aux côtés de sa « Jacqueline ». Le randonneur s'appelle Gaëtan Dübler, c'est un brillant chercheur de 37 ans qui a choisi de tout plaquer pour se lancer dans le trek... bovin. Et qui se trouve actuellement en phase de « repérages ». **Licencié en biologie cellulaire** « J'étais intéressé par le journalisme d'investigation qui ne se porte malheureusement plus très bien », confie ce diplômé des universités parisiennes Descartes et Diderot, détenteur d'une licence en biologie cellulaire et d'un master en journalisme scientifique. Un blog et un livre sur la paléoclimatologie plus tard, ce mordu de

haute montagne réfléchit à l'organisation de randonnées à des fins lucratives. Pour se démarquer de l'offre existante (des treks accompagnés par un âne, mulet ou bardot), le trentenaire se renseigne sur le... bœuf bâti. Et décide de tenter l'aventure. « J'ai trouvé très intéressant de revenir à cet animal qui a joué un rôle de portage crucial par le passé, pour le transport des armées romaines notamment », développe Gaëtan Dübler, à l'accent parisien prononcé, malgré ses cinq petites années passées dans l'Hexagone. Ainsi, depuis décembre, le Fribourgeois entraîne « Léo », jeune taureau de race pure (« Hinterwald »), aujourd'hui âgé de 6 mois et demi. Sauf que

contrairement aux bêtes de somme usuelles, le bœuf n'obéit qu'à un seul maître, et ne peut donc pas être loué par un quidam. Si bien que le scientifique compte bien accompagner des marcheurs à l'année, du lac de Constance aux hauts de Lausanne, via Berne et Fribourg. Soit le chemin de Compostelle traversant la Suisse, mais s'arrêtant à Yverdon après une traversée du Gros-de-Vaud. Car un bovin ne peut pas passer la frontière sans être mis plusieurs semaines en quarantaine. Et parce que le tombeau de Saint-Jacques n'émeut guère cet antipèlerin.

TEXTE: BENJAMIN PILLARD
benjamin.pillard@lematin.ch
PHOTOS: MAXIME SCHMID

30% de réduction.

30%
14.35 au lieu de 20.50
Papier hygiénique Soft Color, menthe 30 rouleaux

30%
12.75 au lieu de 18.25
Papier hygiénique Soft Recycling Supreme 30 rouleaux

30%
13.- au lieu de 18.60
Papier hygiénique Soft Deluxe, FSC 24 rouleaux

MIGROS
M comme Meilleur.

OFFRES VALABLES DU 31.5 AU 13.6.2016, JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK



Gaëtan Dübler, 37 ans, traverse le pays à pied pour s'assurer que « Léo », son taurillon de 6 mois, soit apte à parcourir, bâti, le chemin suisse de Compostelle.